



Projet d'intervention de la présidente  
Marie Hélène CAZAUBON  
(Seul le discours prononcé fait foi)

Madame La Préfète,  
Madame la Présidente,  
Madame La Directrice,  
Mesdames, Messieurs,

**Une année agricole calamiteuse pour ne pas dire cataclysmique !  
Ou la très dure réalité des conséquences du changement  
climatique**

Même s'il y aurait beaucoup à dire sur le contexte international ou national, je ne m'étendrai pas trop pour simplement relever quelques points saillants. D'abord pour souligner qu'après près de trois ans de négociations et d'arbitrages le plan stratégique national 2023-2027 (PSN) a été officiellement adopté par la commission européenne le 31 août dernier. Nous connaissons maintenant toutes les règles du jeu pour les 5 prochaines années avec notamment les aménagements attendus sur la BCAE 7 relative à la rotation des cultures ou de ses alternatives comme la diversification des cultures.

Concernant la déclinaison régionale avec le PSR elle bénéficiera d'une enveloppe en augmentation de 15% par rapport à l'ancienne programmation et 85 Millions d'€/an. Le Conseil Régional n'a pas complètement encore finalisé le dispositif de renouvellement des générations qui représente 21% du budget.

Les discussions sont bien avancées sur le volet trésorerie, moins sur les investissements et les reprises où nous sommes très inquiets des dernières annonces. Alors que les éleveurs – herbivores et granivores au même niveau - étaient affichés comme une priorité du Conseil Régional, nos éleveurs de granivores, seront moins bien traités, discriminés contrairement à l’affichage initial.

J’espère que les élus landais du Conseil Régional viendront à notre rescousse et pèseront pour revenir à l’esprit initial c’est-à-dire le même soutien à tous les éleveurs.

Par ailleurs, dans l’état actuel des choses, il y aurait une quasi impossibilité à pouvoir mobiliser des fonds dans notre département sur l’hydraulique. Il semblerait que les Landes soient écartées de toute possibilité de soutien financier, ce qui serait un comble au vu de nos besoins et projets.

En déplacement à Terres de Jim, le Président de la République a confirmé son intention de construire un pacte avec la profession sur le renouvellement des générations avec déjà la mobilisation d’une 1<sup>ère</sup> enveloppe de 400 millions d’€ pour financer le portage foncier, et une loi d’orientation qui devrait être votée en 2023. Cette ambition de l’installation et du renouvellement des générations est au cœur du projet stratégique des chambres d’agriculture pour la mandature en cours.

Avant de rentrer dans nos dossiers et préoccupations je ne peux que souligner nos très fortes inquiétudes sur les prix de l’énergie, gaz et électricité, et plus globalement de la flambée des prix de tous nos approvisionnements, voire même de leur disponibilité ou capacité à pouvoir les acheter.

Avant d'évoquer les problématiques agricoles, je souhaite avoir une pensée et un **témoignage de solidarité pour nos amis forestiers** car même si les incendies hors normes de l'été ont à ce jour « relativement » épargnés les Landes comparativement à la Gironde, ils auront un impact durable sur l'économie forestière du massif avec plus de 33 000 Ha détruits.

Néanmoins et comme il a été demandé lors de la 105<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Sysso au Barp, il faudra certes des moyens de lutte aérienne positionnés de manière permanente au plus près du massif, plus de moyens financiers pour la DFCI, mais aussi un retour d'expérience sans concessions pour voir ce qui aurait pu être mieux fait sachant qu'en la matière les 1<sup>ères</sup> heures sont toujours décisives.

Enfin, nous soutenons leur demande d'une juste indemnisation des parcelles réquisitionnées par l'Etat, en appui ou en élargissement des pare-feux – à la hauteur de la qualité des bois abattus. Comme l'a écrit si justement le Président Vincent Dorlanne, et nous avons tous une pensée pour lui dans le combat qu'il mène, « le temps de l'arbre n'est pas celui de l'homme », et je rajouterai encore moins celui des médias.

Certes la culture du pin maritime devra évoluer et cela a été déjà le cas ces dernières décennies notamment suite aux tempêtes de 1999 ou 2009, d'autres essences s'implanteront en complément - en lisière ou le long des cours d'eau - mais il faut le redire avec force dans ce type de sols il n'y a rien de mieux que le pin maritime.

Lors de cette AG a été aussi évoquée la nécessité de mieux communiquer – notamment en direction de la jeunesse - sur les métiers ou les pratiques sylvicoles attaquées sur les coupes rases par exemple.

Une partie de la réponse a été apportée la semaine dernière avec le festival des métiers du bois à Morcenx ou dans un document pédagogique à destination des écoles primaires présenté lors du dernier Forexpo.

- **La crise sanitaire d'abord avec ce 4<sup>ème</sup> épisode d'IA pour les Landes.**

Le redémarrage de la production a été possible depuis la fin mars, et à date 2,7 millions de canards et 8 millions de volailles ont été remis en place.

Cette crise est en cours de résolution financière mais elle impacte durement économiquement nos deux filières d'excellence, tous les maillons, amont et aval.

Un plan inédit et co-construit par et pour le Sud –Ouest, nous en avons largement débattu lors de notre session de juin, a fait l'objet d'une écoute attentive du Ministre le 29 juillet dernier. Il a su répondre à nos attentes notamment pour la mesure de dé-densification volontaire avec la mise en place d'un I.3 indemnisé à 100% pour les producteurs concernés **MAIS** il faut aussi des réponses pour les entreprises de transformation dont le chiffre d'affaires va baisser. Pour les producteurs comme pour les entreprises il faut une très nette revalorisation des prix afin de compenser les très fortes augmentations des charges.

Toutefois Mme la préfète, je m'inquiète et m'alarme des reports de soldes des indemnisations repoussés d'octobre à février, soit un an de délai entre les abattages et dépeuplements, ce n'est pas acceptable dans la situation économique de l'agriculture landaise.

Par ailleurs, le problème de l'approvisionnement en canetons, de notre trop forte dépendance à l'Ouest n'est pas résolu **ET** nous sommes très inquiets pour les mois à venir car malgré les efforts réalisés en matière de biosécurité et les actions de la feuille de route nous assistons depuis des mois maintenant à la continuité de la circulation virale en France.

Certes beaucoup en faune sauvage mais aussi dans les élevages de canards à rôtir ou de dindes.

Une partie de nos problèmes seront probablement résolus dans un an avec la vaccination dont l'expérimentation semble être satisfaisante mais sans être oiseau de mauvaise augure, je crains que nous revivions un nouvel épisode d'IA dans les semaines à venir car la pression virale est vraiment très forte, est à nos portes. Vous trouverez dans vos chemises le dernier message de l'ESA à partir des données de l'ANSES qui titre « IAHP en France : une situation alarmante ».

Je réitère donc le vœu d'une application très stricte des mesures de biosécurité à tous les niveaux et une vigilance renforcée dans nos pratiques.

Si cela devait arriver, espérons toutefois que les mesures prises éviteront une diffusion du virus, qu'il sera contenu dans de très petits périmètres, et que la détection précoce fonctionnera.

Enfin, mais nous avons déjà eu l'occasion de le dire lors du dernier CROPSAV et à la DRAAF, nos équipes ne feront pas le travail qui n'est pas le leur, notamment envers les producteurs indépendants non-inscrits à la Bd Avicole ou sur les nombreuses simulations d'abattage à 1 ou 3 kms.

Ce travail, c'est celui de l'administration et nous ne pourrons plus l'assumer. Cette position est partagée par les 4 chambres du bassin de l'Adour.

- **Après un gel trentenaire en 2021 en viticulture et arboriculture, poursuites en 2022 des aléas et des épisodes de gel et grêle.**

Ce printemps les événements climatiques sont réapparus, se sont succédés avec notamment un gel en avril sur une végétation du vignoble en avance dans nos deux aires d'appellation, puis un 1<sup>er</sup> épisode de grêle sur quelques communes du Tursan et enfin les 102 communes landaises durement éprouvées par l'orage de grêle du 3 juin qui a traversé notre département, de Peyrehorade à l'Armagnac.

De tout cela nous en avons longuement débattu lors de la dernière session. D'ailleurs nous prendrons l'initiative cet automne de réunir les parties concernées –organisations économiques, assureurs, conseil départemental et Adlfa – pour voir comment améliorer la couverture territoriale des postes de tir et ainsi mieux protéger nos cultures.

**Un fonds d'urgence de 600 K€** a été mis en place par l'Etat pour notre département qui permettra à plus d'une centaine d'agriculteurs de faire face, et un dossier calamités est en cours d'instruction.

Le délai des dépôts des dossiers sur le fonds d'urgence a été reporté au 2 octobre, et j'encourage vivement les agriculteurs et viticulteurs à utiliser cette enveloppe.

**Les demandes de dégrèvements d'office de la TFNB** ont été instruites par la DDTM et portées à connaissance de la DDFIP. Elles ont pris en compte tous les aléas – gel, grêle et sécheresse -, devraient concerner, si la proposition est acceptée près de 4 000 agriculteurs pour environ 145 000 Ha avec des taux de dégrèvement allant de 40 à 75 %, selon les zones et les productions.

Même si nous aurions pu espérer, ou demander plus, merci aux services de la DDTM d'avoir réalisé ce travail très fin d'analyse en s'appuyant sur les enquêtes et données terrain, ce qui n'exclue pas par ailleurs - pour quelques situations particulières - d'aller négocier des dégrèvements supplémentaires.

Bien évidemment, si dans un cadre plus général, Mr le ministre de l'Agriculture obtenait d'autres mesures ou conditions plus avantageuses nous comptons sur vous, Mme la Préfète, pour nous en faire bénéficier.

- **Sécheresse et canicules** : avec ces épisodes inédits et brutaux – **car nous sommes dans une situation pire que celle de 2003 où le rendement moyen départemental en maïs était de 81 qx et 40-45 en culture sèche.**

Les récoltes sont très avancées et les 1<sup>ers</sup> résultats sont catastrophiques avec environ 30 qx en maïs sec et des agriculteurs qui ne pourront pas honorer leurs contrats, ne pourront pas rembourser leurs ouvertures de crédit.

Bien évidemment la diversification des cultures est déjà, depuis longtemps, une réalité dans notre département, nous y travaillons notamment en sud Adour mais le maïs reste et restera encore le socle de notre agriculture, y compris -et c'est très souvent le cas- pour nourrir les animaux que ce soient des herbivores ou des granivores.

Cependant, et cela prendra un peu de temps, les systèmes comme les itinéraires culturaux vont nécessairement évoluer avec des dates de semis plus précoces, avec un apport de la génétique ou l'arrivée de nouvelles espèces.

La chambre d'agriculture des Landes prendra toute sa part dans ces défis notamment dans l'élaboration de diagnostics, mais surtout de plans d'actions, d'adaptation au changement climatique.

Pour autant, il ne faut pas non plus vouloir jeter le bébé avec l'eau du bain et réaffirmer le formidable potentiel de cette plante si bien adaptée à nos territoires.

Je livre donc à votre réflexion quelques repères tirés du « 4 saisons », le bulletin de nos groupes de développement : sur 10 ans la marge brute en cultures sèches est de 715 €/Ha en maïs, 440 €/Ha en tournesol, 510 en soja, 285 en blé ou 455 €/Ha en colza.

Mais cette accélération brutale et bien visible des conséquences du changement climatique nous rappellent l'urgence de mettre en œuvre les décisions du volet 3 du Varenne de l'eau, notamment **sur la création de ressource**. Tous les ministres de l'agriculture ces dernières années, d'autres dans cette enceinte, comme encore tout récemment Mrs Fesneau et Alain Rousset le répètent à l'envie : **il n'y aura pas d'agriculture sans irrigation !!!**

Pour cela, il faudra sortir des injonctions réglementaires paradoxales qui stérilisent toutes les initiatives et alourdissent les coûts, condamner tous les actes délictueux, **avancer sur la REUT** car la France a pris un énorme retard vis-à-vis de nos voisins du « Sud », Espagne et Italie.

Enfin, pour se rapprocher des Landes, de ce que nous pouvons déjà faire : **avancer encore plus vite sur les PTGE**, et Mme la préfète, vous le savez, faire sauter quelques verrous par **de la**



**simplification et du pragmatisme sur les renouvellements d'autorisations** de prélèvement ou les déplacements des forages comme par une vigilance de tous les instants pour ne pas gaspiller inutilement de l'eau en réalimentant des axes qui n'en n'avaient pas besoin.

Bien évidemment créer ou conforter de la ressource est une nécessité absolue pour l'économie de notre département, pour le renouvellement des générations et pour une plus grande résilience de nos exploitations, mais je n'oublie pas le très important dossier, vital même, **du renouvellement de l'AUP** qu'est en train d'instruire Irrigadour pour la période 2023-2027 et qui sera déposé dans quelques jours comme nous nous y étions engagés.

**Tous ces éléments sanitaires et climatiques impactent TOUS les agriculteurs –en cultures sèches ou irriguées-, TOUS les systèmes, TOUTES les filières et TOUTES nos entreprises coopératives ou autres, avec des volumes attendus en fortes baisses, des charges de production au plus haut, et une embellie des prix de vente des productions végétales dont ne bénéficieront pas à la plupart de nos agriculteurs. De leur côté les éleveurs –bovins et de volailles- attendent de fortes revalorisations de leurs prix.**

Au-delà de la **rénovation attendue du système assurantiel** pour le début de l'année prochaine et qui va faire l'objet des débats de notre session, et avant que mes collègues vous décrivent les conséquences des canicules et de la sécheresse sur les filières et leurs entreprises, une alerte supplémentaire s'il était besoin. Simplement pour vous indiquer que nos éleveurs à l'herbe **affourragent leurs animaux au champ depuis la mi-juin en puisant sur leurs stocks hivernaux**, ont eu des pertes de récoltes proches de la moyenne départementale,

environ 40 à 50% selon les secteurs, ont ensilé **25 à 30 % de plus qu'habituellement** avec un ensilage de mauvaise qualité qui nécessitera **l'achat de concentrés**.

Pour certains il y a déjà eu un début de décapitalisation et il y aura des conséquences tant sur la production laitière que sur la productivité des troupeaux.

Au-delà de tous les messages techniques, des réunions sur le terrain, de la bourse aux fourrages, nous nous sommes rapprochés dès début juillet du Conseil Départemental pour les alerter des difficultés à venir pour notre élevage. Nous leur avons remis en août dernier un bilan fourrager et des demandes précises d'accompagnement et nous ne doutons pas un seul instant que le conseil départemental viendra en aide aux éleveurs, mais je laisserai le soin à Mme Degos de l'annoncer si elle a les éléments.

De manière complémentaire à l'intervention du Conseil Départemental, je me félicite que Mr Fesneau ait pris la décision d'abaisser le seuil d'accessibilité aux calamités à 11 % de pertes du produit brut d'exploitation car cela devrait permettre à plus d'éleveurs landais, nos poly-culteurs éleveurs trop souvent exclus par ce seuil, de rentrer dans les mécanismes d'indemnisation.

Enfin les éleveurs mais de manière plus générale les agriculteurs landais souhaitent que l'on ne les oblige pas à semer inutilement dérobées et couverts pour répondre à des obligations règlementaires (ZV et/ou Ocacia) ... du moins tant que les sols n'auront pas retrouvés l'humidité nécessaire à une bonne germination et levée des graines. Ce n'est que du bon sens.

Je vous remercie de votre attention.